



## **Compte-rendu de l'AGO**

### **Du 8 septembre 2021**

#### **Ordre du jour**

1. Présentation du rapport moral par le président.
2. Présentation des rapports d'activité 2020
3. Présentation du rapport financier 2020 par le trésorier.
4. Approbation des rapports et vote du report à nouveau.
5. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration :  
Administrateurs rééligibles :
6. Discussion et vote divers :
7. Paroles aux adhérents.

Remerciements du Président aux adhérents présents, aux salariés et aux bénévoles qui ont travaillé pour la réussite de cette Assemblée Générale.

Compte-tenu des conditions sanitaires les membres de l'assemblée Générale de 2021 participeront en présentiel et à distance. Il ne pourra donc pas être organisé un vote à bulletin secret.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

## 1. Présentation du rapport moral.

L'année 2020 a été une année encore difficile :

Nous avons été obligés de nous séparer de nos dernières salariées, Lucile d'abord, Christine qui était en arrêt de longue maladie et enfin Emilie. La cause essentielle de ces départs, l'absence de subventions spécifiques suite principalement de l'abandon de soutien de l'ADEME pour l'espace Info- Energie qui abondait partiellement le fonctionnement de la coordination des actions. La situation sanitaire a compliqué les choses en nous interdisant des animations sur le terrain. La trésorerie a été fortement affecté par le règlement des licenciements. Des mesures de diminution des dépenses ont été mises en œuvre mais pas faciles à réaliser quand nous sommes liés par des contrats à long terme. Un exemple, la photocopieuse, en location du temps de l'abondance de l'activité, nous n'en avons plus la nécessité de la conserver début de l'année, mais un contrat nous liait à la BNP pour encore 4 ans ! 900 euros par trimestre, nous avons suspendu les versements et nous nous trouvons devant les tribunaux...De même pour les abonnements téléphoniques et internet.

Notre participation dans les commissions administratives, régionales et locales reste toujours importante. Du fait de notre agrément environnement, la sollicitation est forte et nous avons pris le parti pour l'instant d'y répondre. C'est ainsi que nous sommes présents dans

10 commissions régionales  
50 dans le Calvados  
33 dans la Manche  
14 dans l'Orne

Avec des fréquences variables, 10 fois à une fois par an, une quinzaine de bénévoles se répartissent les tâches. Certaines commissions sont très importantes et nous mobilisent beaucoup de notre temps, les CODERST et surtout les CDPENAF, commissions qui traitent des dérogations au principe de la non-artificialisation des terres agricoles et espaces protégés....

Malgré le confinement, les déplacements des bénévoles représentent plus de 7000 kms

Nous sommes de plus en plus sollicités pour des affaires contentieuses, une activité qui avait été mise en sommeil après le départ de Séverine Matecki, mais l'arrivée de jeunes en service civique avec une compétence juridique a montré qu'il y avait là une véritable demande et cela ne va pas en diminution. Il y a eu une succession de jeunes impliquées dans ces missions, d'abord Samuel, puis Margaux. Nous sommes intervenus sur des affaires d'urbanisme, d'implantation d'éoliennes, de méthaniseur, d'arrachage de haies et d'abattages d'arbres. Certaines affaires sont en cours devant les juridictions administratives et judiciaires. La commission juridique a été remise en place.

Notre volonté de remettre en route nos actions de sensibilisation sur les déchets est toujours d'actualité et va se concrétiser en 2021 en particulier auprès des groupes scolaires.

Il nous reste toujours à actualiser notre site internet et surtout notre communication. On nous accuse souvent d'être contre tout, on ne prend pas le temps de dire publiquement pourquoi nous nous

opposons aux éoliennes offshore (problème de l'aluminium), au méthaniseurs (problème de l'épandage des digestats) aux rejets des produits de dragage (problème des métaux lourds et autres substances toxiques). Cela sera entrepris en 2021

## 2. Présentation des rapports d'activité .

- Commission Juridique du 23 octobre 2020

Nécessité de réactiver la commission juridique du bureau mise en veille depuis trop longtemps.

Au vu de l'importance stratégique pour le Grape de l'activité de conseil juridiques auprès des associations, il est indispensable qu'elle en ait la responsabilité

Ceci est d'autant plus nécessaire que l'équipe juridique actuelle fait preuve d'un grand dynamisme et d'une autonomie de fonctionnement telle que ses priorités ne sont pas forcément celles du Bureau. Elle a constitué une base de données très importante, et qui jusqu'alors n'est accessible qu'à ses membres. La commission se compose des membres du Bureau et de membres de la cellule juridique David Lecourtois, Margaux Daval en service civique, Samuel Raquin ancien service civique, des personnes qualifiées : Michel Chenot adhérent à titre personnel, Philippe Vayssette de l'association Hastings St Nicolas pour l'urbanisme.

Le GRAPE priorise les thématiques suivantes : Haies, Eolien, Biodiversité, Seveso, décharges, artificialisation des terres ;

Sont passés en revue les cas traités ou en cours : GDE, Haies de Russy et Le Fresne-Camilly, Barneville-Carteret, PPRL Estuaire de la Dives, Méthanisation à Vendevre, Carrière de Vaubadon, Enquête publique PLUI Isigny-Omaha...

Problématique des ORE, les PCAET, Autorité Environnementale.

Mode de fonctionnement de la commission et des intervenants : En amont, deux sources alimentant la commission : Appels des associations en direct auprès de la commission ou via les adhérents -les recherches faites par les intervenants de la cellule juridique.

Au niveau de la commission : examen des demandes, contacts avec les associations, évaluation de l'intérêt à agir. En cas de décision positive et après adhésion de l'association concernée, le dossier est confié à la cellule juridique.

Les documents émis par la cellule sont transmis à la commission qui fait l'interface avec les autorités.

Autres sujets abordés : financement de ces actions par la DREAL, FNE : sentinelle de l'environnement.

Réunions décentralisées : l'occasion de former les associations sur le plan juridique. Séverine avait amorcé cette démarche. Les services de la Jeunesse des Sports et de la Vie Associative nous ont accordé via le FDVA une subvention de 2100€ pour cela versée en août.

La commission juridique se chargera de la formation des bénévoles du GRAPE si possible en présentiel ou à défaut en visio conférence en 2021.

- Intervention Lisieux

- 

## 3. Présentation du rapport financier .

- 

## 4. Approbation des rapports et vote du report à nouveau :

- Rapport moral : unanimité
- Rapport d'activité unanimité
- Report à nouveau unanimité

## **5. Elections des administrateurs rééligibles :**

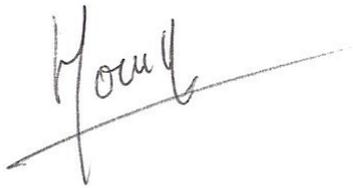
Par décision du Conseil d'Administration, compte-tenu des conditions sanitaires et de l'obligation du vote à bulletin secret, il a été décidé de ne pas procéder au renouvellement des administrateurs. Le Conseil d'Administration sera renouvelé à l'assemblée générale de l'année 2022.

## **6. Echange des adhérents.**

La séance est levée à 13h30

Le Président

Michel Horn

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Horn', is written over a horizontal line that extends across the page.